



Règlement des Rencontres Départementales jeunes Saison 2026-2027

Commission Départementale Jeunes

Tables des matières

Préambule	2
Article 1 : Organisation	2
1.1 Rôles	2
Article 2 : Inscriptions	3
2.1 Modalités d'inscription	3
2.2 Licences	3
2.3 Respect du règlement.....	3
2.4 Limitation des inscriptions.....	3
2.5 Frais d'inscription	4
2.6 Minibad autorisés en surclassement.....	4
Article 3 : Déroulement de la compétition	4
3.1 Déroulement général	4
3.2 Tableaux et matchs.....	4
3.3 Arbitrage	4
3.4 Tenues	4
3.5 Volants.....	4
3.6 Récompenses.....	4
Article 5 : Positionnements des joueurs et changements de niveaux	5
Article 5 : Forfaits	5
Article 6 : Modifications	5
Annexe 1 : Présentation du dispositif EVOLU'BAD.....	6
Annexe 2 : Paliers de montées automatiques.....	7
Annexe 3 : Classements et récompenses des RDJ	8
Annexe 4 : Cahier des charges pour la réception d'une RDJ	10

Préambule

Le présent règlement s'applique aux Rencontres Départementales Jeunes (RDJ), rencontres Promobad de simple, organisées 4 fois sur la saison par le Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) à l'attention des jeunes joueurs de la catégorie Minibad (U9), Poussin (U11) et Benjamins (U13).

Les RDJ se déroulent sur une journée, et utilisant les formats de jeu du dispositif EVOLU'BAD.

Le présent règlement définit les rôles dans l'organisation des compétitions, leurs modes de sélection, leur déroulement, et complète, sans s'y substituer, le Règlement Général des Compétitions (RGC) édité par la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : Organisation

1.1 Rôles

Le CDBVO constitue le calendrier général des RDJ. Ce calendrier est proposé aux clubs, lesquels présentent leur candidature pour chacune des rencontres. Le CDBVO désigne alors, en début de saison, les clubs hôtes de ces compétitions. Pour des impératifs de disponibilité de gymnases, les dates sont susceptibles d'être modifiées sur proposition des clubs hôtes ou de la Commission Compétition Jeunes (CDJ), après avoir été soumises pour accord au comité directeur du CDBVO, dans le respect de l'architecture du calendrier.

Cette compétition est gérée conjointement par la Commission Compétition Jeunes (CCJ) du Comité Départemental de Badminton du Val d'Oise (CDBVO) et par un ou plusieurs clubs hôtes. Les Gestionnaires et Organisateurs de Compétition (GEO) du CDBVO qui pourront être les membres de la commission compétition jeune.

La CDBVO est en charge de :

- la déclaration de la compétition sur Poona,
- la diffusion des plaquettes et fiches d'inscription,
- l'enregistrement des inscriptions,
- l'approvisionnement en matériel de scoring et en volant,
- la déclaration des résultats sur Poona.

Le club hôte :

- s'engage à respecter le cahier des charges des compétitions organisées par le CDBVO,
- gère l'accueil de la compétition, la salle et le matériel (identification des terrains, plaquettes pour les feuilles de matches, papier, stylos, marqueurs),
- encadrement de la compétition (en partenariat avec le CDBVO)
- Fourni un GEO pour le déroulement de la compétition

La présence d'une personne minimum est indispensable sur la durée de la compétition (toutefois, cette présence peut être assurée par 2 ou 3 personnes maximum se relayant).

Le CDBVO s'assure pour sa part que le club hôte remplit les fonctions désignées ci-dessus, mais ne s'y substitue pas ; de ce fait, au cas où le club ne serait pas en mesure de les assurer, l'épreuve concernée serait supprimée.

1.2 Planification

La CDJ s'engage à respecter le planning suivant, dans la mesure du possible :

- J - 5 semaines : prise de contact avec le(s) club(s) hôte(s) pour valider l'organisation
- J - 4 semaines : saisie du dossier sur Poona puis sur Badnet
- J - 4 semaines : envoi des documents d'inscription et ouverture des **inscriptions sur BadNet en ligne**
- J - 14 jours : clôture des inscriptions (samedi à 23h59)
- J - 10 jours : organisation des séries, des tableaux et TAS
- J - 7 jours : envoi des convocations
- J + 7 jours : mise à jour des fichiers Comptabilité

Les horaires à titre indicatif de la compétition sont le samedi de 8h à 18h30.

Article 2 : Inscriptions

2.1 Modalités d'inscription

La plaquette du tournoi ainsi que le règlement et la liste des joueurs autorisés et non autorisés sont transmis par voie électronique à tous les présidents de club ainsi qu'aux responsables jeunes dont les noms et les coordonnées ont été portés à la connaissance de la CDJ.

Les inscriptions se feront en ligne uniquement sur Badnet uniquement par les clubs.

Le paiement est désormais obligatoire au moment de l'inscription, en ligne sur badnet.

Aucune inscription individuelle ne sera possible et pas de règlement en ligne.

Les responsables sont invités à inscrire leurs joueurs le plus rapidement possible.

2.2 Licences

Les joueurs inscrits doivent :

- être licenciés dans un club du Val d'Oise affilié à la FFBaD,
- être en possession de leur licence lors de la compétition,
- et n'être sous le coup d'aucune sanction disciplinaire.

La licence doit avoir été validée par la Ligue d'Île-de-France de Badminton (**LIFB**) à la date du tirage au sort.

2.3 Respect du règlement

Les dirigeants des clubs participants s'engagent à respecter le présent règlement et à le porter à la connaissance de leur responsable Jeunes, le cas échéant, tous les joueurs inscrits par leur soin.

2.4 Limitation des inscriptions

En raison de la capacité d'accueil des gymnases, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

Pour la première étape, la priorité sera donnée aux joueurs et joueuses du circuit RDJ de la saison passée, en suivant un ordre basé sur le dernier classement RDJ.

S'il reste des places disponibles, elles sont redistribuées en nombre équivalent (dans la mesure du possible) sur chacun des clubs restants avec priorité au club hôte.

Pour les autres étapes, la priorité sera donnée aux joueurs et joueuses du circuit RDJ de la saison en cours, en suivant un ordre basé sur le dernier classement RDJ.

2.5 Frais d'inscription

Chaque inscription prise en compte est facturée **8€**. Les frais d'inscription sont intégrés aux factures dressées par la CDJ pour chaque club.

2.6 Cas particulier des joueurs Minibad

Tous les joueurs Minibad 2 peuvent s'inscrire aux RDJ

Pour les Minibad 1 ou 0, ils doivent au préalable être identifiés par le CDBVO, via une étape de détection départementale

Article 3 : Déroulement de la compétition

3.1 Déroulement général

La compétition se déroule selon le fonctionnement du dispositif EVOLU'BAD.

Tous les joueurs Poussins et Benjamins (garçons et filles) sont mélangés dans une seule catégorie intergenre.

Les joueurs sont repartis dans trois groupes de niveaux (DECOUVERTE, DEVELOPPEMENT ET PERFECTIONNEMENT) avec chacun un format de terrain et de scoring qui lui est propre.

→ Voir annexe 1 : Présentation du dispositif EVOLU'BAD

3.2 Tableaux et matchs

Au sein d'un même « niveau » les joueurs sont répartis en plusieurs séries.

- Sur les 2 premières étapes, les joueurs sont répartis dans les séries en fonction de leur date de naissance.

- Sur les 2 dernières étapes, les joueurs sont répartis dans les séries en fonction de leurs résultats.

En fonction des inscriptions, des séries exclusivement féminines pourront être établie sur une ou plusieurs étapes, afin de favoriser des oppositions entre filles.

Les matchs de chaque série sont effectués sous forme de ronde suisse (ou éventuellement en poule unique).

Tous les matchs effectués sont comptabilisés.

Il n'y a ni classement ni vainqueur, à l'issue de chaque étape.

3.3 Arbitrage

Pour les niveaux Découverte et Développement : tous les matchs sont arbitrés par les joueurs entre eux.

Les joueurs font office d'arbitres et de scoreurs à tour de rôle, lorsqu'ils ne sont pas sur des rotations où ils jouent.

Pour le niveau Perfectionnement : les matchs s'effectuent soit en auto-arbitrage, soit avec un arbitre bénévole désigné.

3.4 Tenues

Les joueurs doivent se présenter avec une tenue correcte sur le terrain (voir circulaire "Tenues vestimentaire et publicité" de la FFBaD).

3.5 Volants

Les volants sont fournis par le CDBVO.

- niveaux DÉCOUVERTE et DÉVELOPPEMENT : volants ~~sont en~~ plastique.

- niveau PERFECTIONNEMENT : volants plumes (ou hybrides).

3.6 Récompenses

→ Voir annexe 3 : Classements et récompenses des RDJ

Article 4 : Positionnement des joueurs et changements de niveaux

Tous les nouveaux joueurs minibad ou poussin démarrent au niveau DÉCOUVERTE.

Tous les nouveaux joueurs benjamin démarrent au niveau DÉVELOPPEMENT.

Une fois engagés sur le circuit RDJ, à partir d'un certain nombre d'étapes effectuées sur un même niveau, il est automatiquement proposé aux joueurs de monter de niveau.

→ Voir annexe 2 : *Paliers de montées automatiques*

Exceptions : Dans certains cas particuliers, la CCJ se réserve le droit de déroger à cette règle, si elle estime que ces joueurs n'ont pas le niveau minimum requis.

A l'issue de chaque étape, la CCJ communique aux responsables de clubs la liste des joueurs éligibles à une montée de niveau, en leur demandant de donner un avis (favorable ou défavorable) pour chacun des joueurs de leur club concernés.

En l'absence de réponse, les joueurs concernés ne seront pas autorisés à participer aux étapes suivantes.

Une proposition de montée de niveau peut toujours se faire sur observation du CDBVO, lors de stages du CDBVO ou de compétitions fédérales.

Le CTD du CDBVO définit :

- la liste des joueurs sélectionnés pour monter d'un niveau à la suite d'une observation technique (hors RDJ),
- la liste des joueurs interdits de participer aux étapes du circuit RDJ,
- la liste des joueurs sélectionnés pour intégrer le circuit TDJ (en surclassement).

Article 5 : Forfaits

Tout joueur initialement inscrit qui s'avérerait ultérieurement indisponible doit impérativement avertir son responsable de club, qui doit à son tour en informer l'organisateur afin de donner la place à un joueur inscrit sur liste d'attente.

Si le joueur est absent le jour même, il est également tenu de prévenir les responsables des RDJ afin de faciliter l'organisation de la journée.

Pour tout forfait non communiqué et non justifié, les frais d'inscriptions seront facturés.

Article 6 : Modifications

Le CDBVO se réserve le droit de faire des avenants au présent règlement, en cours de saison, s'il y a nécessité de le faire et après délibération au sein de son comité directeur, en particulier dans le cas de litiges non pris en charge par cette version.

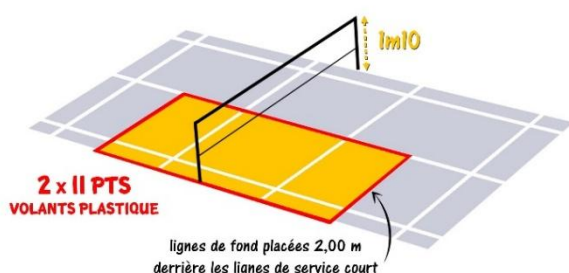
Annexe 1 : Présentation du dispositif EVOLU'BAD



**UN DISPOSITIF POUR
PROGRESSER AU
BADMINTON TOUT EN
JOUANT DES MATCHS !**

3 NIVEAUX D'APPRENTISSAGE ÉVOLUTIFS sur des compétitions de simple (filles et garçons mélangés), permettant aux joueurs poussin et benjamin de développer les habiletés fondamentales pour à terme, jouer sur un terrain d'adulte.

NIVEAU DECOUVERTE



Mise en jeu

Effectuer des services revers (placement, tenue du volant, gestuelle).
Adopter une attitude disponible en réception, avec une position d'attente dynamique.

Maniabilité de raquette

Effectuer des frappes en main basse.
Utiliser de manière ponctuelle, les prises de raquette adaptées aux différentes frappes.

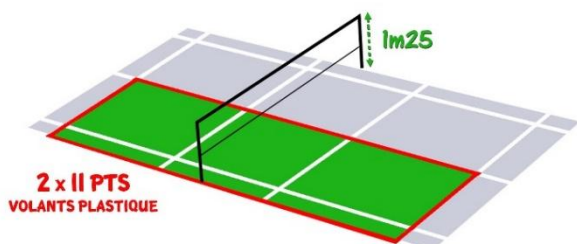
Equilibre et Motricité

Effectuer des fentes avant avec la jambe raquette.
Se replacer entre les frappes.

Gestion du duel

Enchaîner plusieurs frappes consécutives dans un même échange.
Contrôler ses émotions.

NIVEAU DEVELOPPEMENT



Mise en jeu

Effectuer des services en coup droit (placement, lâché de volant, gestuelle).

Maniabilité de raquette

Effectuer des frappes en main haute.
Utiliser les prises de raquette adaptées aux différentes frappes.

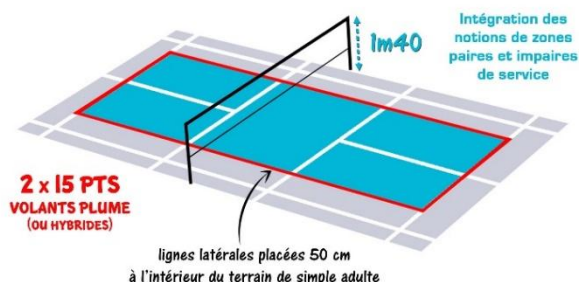
Equilibre et Motricité

Utiliser le pied frappe sur les fentes.
Utiliser des déplacements arrière adaptés (pas chassés, saut ciseau, saut chinois).

Gestion du duel

Varié les trajectoires pour déplacer l'adversaire (ou joueur dans un espace libre).
Varier les services pour perturber l'adversaire.

NIVEAU PERFECTIONNEMENT



Mise en jeu

Effectuer des services courts et longs avec une préparation identique (en revers ou en coup droit).

Maniabilité de raquette

Utiliser le relâché-serré sur les différents types de frappes.
Utiliser l'armé dès le démarrage lors des différents déplacements.

Equilibre et Motricité

Systématiser une reprise d'appuis efficace sur les frappes adverses.
Effectuer des coups en retard (en revers et en coup droit).

Gestion du duel

Gérer les temps entre les points et adapter la stratégie en fonction de l'adversaire.
Utiliser des fixations ou des frappes feintées pour déstabiliser l'adversaire.

Annexe 2 : Paliers de montées automatiques



Nombre d'étapes à effectuer pour monter automatiquement de niveau

Démarrage des RDJen
Minibad 2

Mb2
P1
P2
B1
B2

DEC
4

DEV
7

Démarrage des RDJen
Poussin 1

P1
P2
B1
B2

DEC
3

DEV
6

Démarrage des RDJen
Poussin 2

P2
B1
B2

DEC
2

DEV
5

Démarrage des RDJen
Benjamin 1

B1
B2

DEC
0

DEV
4

Démarrage des RDJen
Benjamin 2

B2

DEC
0

DEV
3

Annexe 3 : Classements et récompenses des RDJ

Comme prévu dans le règlement principal des RDJ, il n'y a ni classement ni vainqueurs lors de chaque étape qui se déroulent en format « ronde suisse ».

Le CDBVO met néanmoins en place deux formes de valorisation en parallèle sur le circuit des RDJ :

- Le « classement général » de la saison
- Les « mérites » de performances

1. Les classements de la saison

Objectif : Valoriser le parcours général des joueurs sur la saison de RDJ.

1.1. Le classement général de l'ensemble des niveaux

Ce classement prend en compte les résultats des RDJ 1 à 4, en cumulant les résultats sur l'ensemble des niveaux et en appliquant les coefficients suivants :

- x2 pour les victoires en niveau DECOUVERTE
- x3 pour les victoires en niveau DEVELOPPEMENT
- x4 pour les victoires en niveau PERFECTIONNEMENT

A l'issue de chaque étape, la CCJ communique le classement général mis à jour.

1.2. Mode de prise en compte des résultats dans les classements

Les joueurs sont classés selon les critères suivants (dans l'ordre) :

1. Par le plus grand nombre de victoires*
2. En cas d'égalité, par la meilleure différence entre le nombre de victoires* et le nombre de défaites.
3. En cas d'égalité, par date de naissance (du plus jeune au moins jeune).

**Avec application des coefficients indiqués dans l'article 1.1.*

1.4. Récompenses

A l'issue des 4 étapes de la saison :

- Les trois premiers garçons benjamins (U13) sont récompensés
- Les trois premières filles benjamines (U13) sont récompensées
- Les trois premiers garçons poussins (U11) sont récompensés
- Les trois premières filles poussines (U11) sont récompensées
- Les trois premiers Minibad (U9) garçons ou filles sont récompensés

Les remises des récompenses sont prévues en fin de saison.

Des récompenses supplémentaires honorifiques pourront également être décernées à cette occasion.

2. Les « mérites » de performances

Objectifs : Valoriser toutes les victoires effectuées, et donner un objectif réalisable pour tous les joueurs, même pour ceux qui ont peu de chance de bien figurer dans les différents classements de fin de saison.

2.1. Principe

Décerner une récompense à chaque palier de victoires atteint.

Les victoires sur toutes les RDJ sont comptabilisées.

Les victoires sont cumulables sur l'ensemble des niveaux, et également sur plusieurs saisons.

2.2. Barème des paliers

- 8 victoires = Mérite de BRONZE
- 17 victoires = Mérite d'ARGENT
- 27 victoires = Mérite d'OR
- 38 victoires = Mérite de PLATINE
- 50 victoires = Mérite de DIAMANT

2.3. Récompenses

Les remises des récompenses sont prévues à la fin de chaque étape.

Annexe 4 : Cahier des charges pour la réception d'une RDJ

Plateau de jeux		
Responsable Club Hôte	1 minimum	Indispensable
Terrains	7 minimums	Indispensable
Poteaux	14 minimums	Indispensable
Caisses	14 minimums	Préconisé
Plaquettes	7 minimums	Préconisé
Stylos	7 minimums	Indispensable
Numéros de Terrains	Oui	Préconisé
Tables de marque		
Tables	1	Indispensable
Chaises	2	Indispensable
Stylos, scotch, ciseaux	Oui	Indispensable
Rallonge électrique	Oui	Préconisé si pas de branchement disponible directement dans la salle
Ordinateur	Oui	Indispensable
Feuille Blanche	50	Indispensable
Titulaire du GEO	1	Préconisé
Bénévole du club	1 minimum	Indispensable
Trousse de secours	Oui	Indispensable
Salles		
Parkings	Oui	Préconisé
Tribunes	Oui	Préconisé
Horaire du samedi	De 9h00 à 18h00	Indispensable
Horaire du dimanche	Non	